

L'ECURIE PROPRIETAIRES

ADHESION ANNUELE LICENCE FFE pratiquant INCLUSE

- 131€ (18 ans et plus)
- 120€ (de 12 ans à 18 ans)
- 95€ (de 6 ans à 12 ans)
- 55€ (- de 6 ans)

Pensions mensuelles en box :

1- 410€ Pension classique,

3 repas de granulés par jour + foin.

L'accès aux paddocks, carrières couvertes et ouvertes, rond de longe ainsi que le cross sont en accès libre.

Deux sorties hygiéniques / semaine

2- 250€ Pension avec mise à disposition au Club,

Utilisation prioritaire du Club

3 repas de granulés par jour + foin.

L'accès aux paddocks, carrières couvertes et ouvertes, rond de longe ainsi que le cross sont en accès libre.

Deux sorties hygiéniques / semaine

Pensions mensuelles au pré :

1- Pension au pré sans abris,

- a. **182€ Foin uniquement, sans accès aux installations**
- b. **252€ Foin uniquement, + accès illimité aux installations**

2- Pension en paddock (2 équidés par paddock)

- a. **230€ Foin + granulés en complément, paillage abris, sans accès aux installations**
- b. **300€ Foin + granulés en complément, paillage abris, + accès illimité aux installations**

Demi-pension en box (chevaux du club) : **250€ / mois**

PRESTATIONS à LA CARTE

Sortie Hygiénique supplémentaire : 25€ / mois
Séance Forfait travail du cheval : 25€ la séance

Enseignement collectif :

- Forfait mensuel :
 - 60€ pour 1 heure par semaine sur 11 mois
 - 104€ pour 2 heures par semaine sur 11 mois
- Carte de 10 séances : 170€
- Séance d'1 heure : 15€

Autres prestations proposées aux propriétaires et adhérents du Centre Equestre :

- Forfait travail du cheval (1 séance / semaine) : 125€
- Déburrage, Jeunes Chevaux : 350€
- Cours particuliers : 35€ la séance d'une heure

Pour les propriétaires externes et non adhérents :

- Accès aux installations (Hors Stade Equestre TC)
 - Séance d'1 heure : 20€
 - Carte de 10 séances : 170€
- Accès au Stade Equestre Toubin-Clément
 - Séance d'1 heure : 50€
- Cours particuliers : 40€ la séance d'une heure

La tarification tient compte de la TVA à 5.5% sur l'utilisation des installations sportives et d'une TVA à 20% pour l'enseignement.